Conseil supérieur de la langue française

Bulletin

Volume 24, n° 1 juin 2008

Éditorial

Éditorial du président

La cohésion sociale par l'intégration réussie en français

Nul besoin de suivre de près l'information ou d'être un spécialiste de la langue pour constater que la question linguistique est revenue en force au cœur de l'actualité québécoise au cours des derniers mois. Le débat sur les accommodements raisonnables, la publication des données du recensement de 2006 et le *Rapport sur la situation linguistique au Québec*, entre autres, ont alimenté les débats, et la population québécoise a clairement manifesté son inquiétude quant à la situation de la langue française au Québec. Par la suite, les différents plans d'action gouvernementaux ont proposé des mesures, généralement bien accueillies, pour l'amélioration de la francisation des immigrants, de l'apprentissage du français à l'école et de l'utilisation de la langue française dans les milieux de travail.

Le Québec reçoit depuis plusieurs années un nombre croissant de nouveaux arrivants et il devient de plus en plus multiethnique, en particulier dans la région de Montréal. Il est vraisemblable que le phénomène s'étendra graduellement au reste du Québec; certaines régions le vivent déjà. Cette situation nous fournit l'occasion d'une importante remise en question des pratiques québécoises en matière d'immigration et d'intégration des immigrants, particulièrement en ce qui concerne l'apprentissage et l'usage du français. Lorsque l'étude du chercheur Marc Termotte et Statistique Canada nous apprennent que l'usage du français comme langue maternelle est devenu minoritaire sur l'île de Montréal, la population s'interroge sur l'avenir du français au Québec. Et des données plus encourageantes quant à

Suite à la page 2, Éditorial

Information importante

Dernier bulletin imprimé

Les technologies d'édition numérique ne cessent d'évoluer au fur et à mesure qu'Internet gagne en efficacité et en accessibilité, normalisant par la même occasion la publication de bulletins institutionnels électroniques. Devant cet état de fait, le Conseil supérieur de la langue française a choisi de suivre la tendance mondiale et de convertir son *Bulletin* au format électronique. Chers lecteurs et chères lectrices, vous tenez donc entre vos mains la dernière édition papier de ce bulletin.

La décision du Conseil a été motivée par de nombreux impératifs, dont ceux de réduire les coûts d'impression et de distribution et la nécessité d'augmenter la fréquence de parution. En effet, la production et l'expédition d'un bulletin papier génèrent des dépenses importantes qui limitent notre capacité de publication à un ou deux numéros par année. Cette basse fréquence nuit à la volonté du Conseil de publier l'information la plus récente possible. Enfin, le souci de contribuer à la préservation de l'environnement en réduisant l'utilisation du papier nous a également poussés à adopter ce changement.

La parution d'un bulletin électronique permettra, dès l'automne prochain, de publier annuellement quatre numéros électroniques, soit un par saison.

Suite à la page 3, Information importante

Sommaire du Bulletin

Éditorial du président 1
Dernier bulletin imprimé 1
Nouveaux membres au Conseil supérieur de la langue française 3
Orientations des travaux de recherche du Conseil pour les prochains mois 5
Le français et les jeunes 5
Plans d'action gouvernementaux en vue d'assurer la francisation des immigrants et la promotion de la langue française 6
Prix et décorations 7
Signature du livre d'or de la Ville de Québec 9
Prix et distinctions 10
Brèves 11
Pour s'abonner à la liste de diffusion électronique 12

Québec

Éditorial

Suite de la une

l'usage du français dans certains secteurs du domaine public ne paraissent pas suffire à calmer les craintes. Même si la Charte de la langue française porte sur le français, langue d'usage public, et n'a pas pour objectif d'intervenir sur les usages linguistiques privés, il est tout de même important de bien comprendre les relations existant entre les usages public et privé de la langue, en tenant compte de la situation particulière d'un Québec francophone dans une Amérique largement anglophone. Ce qui est clair, c'est qu'il faut éviter de faire porter la responsabilité de l'avenir du français du Québec uniquement aux nouveaux arrivants. Dans l'état actuel des choses, il y a lieu d'évaluer les façons d'agir de l'ensemble de la population devant les mutations que vit la société québécoise. Tout le débat qui a entouré les travaux de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles est révélateur des tensions sociales que crée cette mutation.

Tout immigrant qui s'établit au Québec conclut un contrat moral avec la société d'accueil selon lequel il s'engage à s'intégrer en respectant les valeurs fondamentales de la culture commune. Parmi les obligations qui lui incombent, la connaissance du français est incontournable. Toutefois, la société d'accueil, toujours dans le but d'assurer sa cohésion sociale, son bon fonctionnement ainsi que l'égalité des chances entre ses citoyens, a le devoir, d'une part, de faciliter l'apprentissage de la langue française et, d'autre part, d'en créer les conditions d'usage. Elle doit ainsi favoriser le renforcement de son utilisation dans les différentes sphères de la vie publique, dans le monde du travail et dans les autres situations de communication publique.

À titre de terre d'accueil, le Québec remplit-il bien sa part du contrat moral qu'il propose aux immigrants qu'il reçoit sur son territoire? Le Québec met-il en place tous les moyens nécessaires à la prise en charge de la population immigrante afin de lui transmettre les connaissances de base de la langue commune en même temps que les notions fondamentales de la vie dans la société québécoise? Enfin, les efforts faits pour intégrer les immigrants sont-ils à la hauteur de l'importance qu'on donne à l'immigration pour le développement de la société québécoise? Permettent-ils de parvenir au mieux à la cohésion sociale que l'on recherche collectivement?

les efforts faits pour intégrer les immigrants sont-ils à la hauteur de l'importance qu'on donne à l'immigration pour le développement de la société québécoise?

L'intégration économique (trouver un travail) constitue souvent la première étape vers l'intégration sociale et culturelle. En ce sens, l'offre rapide de formation linguistique et l'aide à la recherche d'emploi doivent constituer les premières mesures visant à appuyer la démarche d'intégration de l'immigrant. Cette responsabilité est assumée en grande partie par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Le récent plan d'action de ce ministère de même que les mesures ciblées annoncées à la fin de mars 2008 (*Défi Montréal* et *Mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration en emploi des immigrants. Une réponse spécifique aux besoins des Québécois originaires du Maghreb*) visent précisément ces objectifs. Plusieurs des mesures adoptées par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et d'autres ministères et organismes (voir les autres rubriques du *Bulletin*) vont d'ailleurs dans le sens des recommandations de l'avis du Conseil *Le français, langue normale et habituelle du travail*, publié en 2005.

Toutefois, l'adoption du français comme langue d'usage public par les nouveaux arrivants ne peut se réaliser que si les conditions de son usage sont mises en place. Ainsi, le français doit être, sans conteste, la langue normale et habituelle du travail, tel que le prévoit la Charte. L'apprentissage et la maîtrise de la langue doivent constituer de véritables conditions gagnantes pour l'employabilité des immigrants, ce qui favorisera indubitablement leur intégration sociale. Les dernières données de Statistique Canada (2006) montrent que l'utilisation du français au travail par les immigrants et les allophones a connu une légère progression au cours des cinq dernières années. Il n'en demeure pas moins que d'importants progrès restent à faire pour accélérer la francisation des milieux de travail, et le Conseil poursuit sa réflexion sur cette question.

En juin prochain, le Conseil prévoit remettre à la ministre responsable de la Charte de la langue française un avis qui portera principalement sur les thèmes suivants : la situation actuelle du français au Québec; l'intégration et la francisation des immigrants en milieu de travail, notamment dans les petites et moyennes entreprises (moins de cinquante employés); la francisation de base des immigrants; l'apprentissage du français chez les jeunes immigrants qui fréquentent les ordres d'enseignement primaire et secondaire.

La réussite de la francisation des immigrants ainsi que la progression de l'usage du français comme langue commune par tous les Québécois dépendent tout autant de sa forte présence dans tout l'espace public (les établissements commerciaux, l'affichage et les diverses situations de communication publique) que dans les relations de l'administration québécoise avec les citoyens et les entreprises. Le Conseil se propose de traiter de ces questions au cours de la prochaine année.

Nous considérons enfin qu'un effort important doit être fait pour accroître le sentiment de sécurité collective des Québécois quant au fait français et favoriser la cohésion sociale. « Lorsque plusieurs communautés linguistiques se trouvent réunies dans un même pays, la langue remplit pour les locuteurs de chacune d'entre elles la même fonction de cohésion sociale, ils y trouvent le même réconfort, la même solidarité, la même sécurité. Si ces sentiments sont mis en danger, surtout si la libre concurrence entre les langues le compromet, il faut s'attendre à ce que les locuteurs réagissent et qu'il survienne entre les communautés linguistiques des affrontements qui peuvent dégénérer en conflits. [...] La société doit alors trouver en elle-même les moyens de faire vivre en harmonie toutes les communautés linguistiques[1]. »

C'est à cette quête de moyens propres à assurer la cohésion sociale des Québécois que le Conseil s'attachera au cours des prochains mois.

1. Jean-Claude Corbeil, *L'aménuensis des Mots*, Montréal, Typo, 2007, p. 87-88.

Information importante

Dernier bulletin imprimé

Suite de la une

De plus, l'espace virtuel n'imposant aucune limite, le *Bulletin* pourra enrichir ses pages de nouvelles chroniques et adapter son contenu à l'actualité et aux besoins du lectorat. Cette diversification des sujets le rendra, nous l'espérons, plus intéressant et plus dynamique.

Internet permettra également l'ajout de liens hypertextes guidant les lecteurs vers d'autres sources d'information afin de varier et de multiplier les références sur la langue française au Québec et ailleurs dans le monde. Enfin, ce nouveau moyen ouvre la porte à une communication bidirectionnelle entre le Conseil et ses lecteurs par la création d'un espace qui offrira la possibilité d'en commenter le contenu.

Bien sûr, nous reconnaissons que certains de nos lecteurs ne disposent pas d'une adresse de courrier électronique ou d'un accès à Internet permettant la consultation régulière des messages. Nous admettons aussi que, pour bon nombre de personnes, il est plus facile et agréable de consulter un article imprimé qu'une version électronique à l'écran.

Sachez toutefois que le Conseil mettra tout en œuvre pour vous proposer un bulletin convivial qui offrira, entre autres, une version imprimable de ses articles. De plus, grâce à l'implantation d'une procédure d'abonnement et de désabonnement simple, vous serez libre en tout temps de mettre un terme à la réception du bulletin électronique. Enfin, un archivage des bulletins sur le site Internet du Conseil vous permettra de retrouver facilement le contenu des numéros antérieurs si vous devez vous y référer.

Si vous souhaitez émettre un commentaire ou une suggestion relativement à ces changements, vous pouvez joindre Marie-Andrée Mill, responsable des communications, au 418 643-2956 ou par courriel à **marie-andree.mill@cslf.gouv.qc.ca**.

PROCÉDURE D'ABONNEMENT À LA LISTE DE DIFFUSION ÉLECTRONIQUE

Pour vous abonner à la liste de diffusion électronique du Conseil supérieur de la langue française, vous devez remplir le formulaire électronique qui se trouve dans notre site Internet au **www.cslf.gouv.qc.ca.**

Vous pouvez également nous faire parvenir un courriel à **abonnement@cslf.gouv.qc.ca** en mentionnant vos nom et prénom de même que l'adresse de courrier électronique où vous désirez recevoir le bulletin.

Cette liste servira à diffuser le bulletin du Conseil et à aviser les abonnés de la publication de nouveaux documents sur notre site.

Pour ne manquer aucune information du Conseil, nous vous conseillons de vous inscrire à la liste de diffusion électronique AVANT LE 5 JUIN 2008.

Nouveaux membres au Conseil supérieur de la langue française

Le 31 janvier dernier, le gouvernement du Québec annonçait la nomination de cinq nouveaux membres au Conseil supérieur de la langue française. Ces personnes, issues de milieux diversifiés, se sont vu confier un mandat de cinq ans au sein du Conseil. Voici une brève présentation de ces nouveaux membres.

M. Delfino CAMPANILE

Delfino Campanile a obtenu une maîtrise en administration publique et en analyse des politiques publiques après avoir fait des études en politique et en économie. Il est organisateur communautaire depuis 22 ans. M. Campanile a travaillé principalement au CLSC de Parc-Extension à Montréal, où il a mené plusieurs dossiers en matière de développement local et communautaire. Dans ce cadre, il a soutenu la mise en place de diverses ressources communautaires et instances de concertation dans les secteurs de la jeunesse et de la famille, de l'aménagement urbain et de l'habitation sociale, de l'économie communautaire, de la santé mentale, et de l'accueil et de l'intégration des immigrants et des réfugiés. Au fil des ans, il a siégé à plusieurs conseils d'administration et comités de travail dans les milieux communautaire, institutionnel et syndical. Il est présentement membre du Chantier sur la démocratie de la Ville de Montréal.

M. Winston CHAN

Diplômé de l'Université du Québec à Trois-Rivières au doctorat en chiropratique, Winston Chan exerce sa profession en pratique privée à Montréal. Fils d'une famille immigrante, il s'est impliqué tout au long de ses études secondaires et collégiales dans l'aide aux devoirs en français auprès d'enfants immigrés au sein de l'organisme PROMIS. Durant ses études universitaires, il a effectué des stages en coopération internationale au Bénin, en Bolivie et en Inde et a siégé à l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec. Depuis quelques années, il donne des conférences auprès des jeunes du secondaire pour le programme Sensibilisation aux études universitaires et à la recherche (SEUR) de l'Université de Montréal et est cybermentor pour Academos, un programme facilitant le choix de carrière des jeunes québécois. Il siège également à plusieurs conseils d'administration, dont ceux de Force Jeunesse, de la Jeune Chambre de commerce de Montréal et de la Fondation de la recherche chiropratique du Québec.

Nouveaux membres au Conseil supérieur de la langue française *Suite*

M^me^ Mélanie JOLY

Détentrice d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en droit européen et comparé de l'Université d'Oxford, au Royaume-Uni, Mélanie Joly a pratiqué au sein des groupes de litige commercial de grands cabinets juridiques internationaux. Après avoir effectué un stage comme journaliste à la salle des nouvelles de la télévision de Radio-Canada à Montréal, elle est devenue conseillère principale en relations publiques au bureau de Montréal de la firme Cohn & Wolfe. Socialement engagée, elle s'implique auprès de divers organismes, dont le Musée d'art contemporain de Montréal, Les Ballets Jazz de Montréal et la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

M. Jocelyn LÉTOURNEAU

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en histoire et économie politique du Québec contemporain à l'Université Laval, Jocelyn Létourneau est membre de l'Institute for Advanced Study, à Princeton, au New Jersey, et de l'Académie des arts, des lettres et des sciences humaines du Canada, en plus d'être lauréat de la Fondation Trudeau. Il dirige une alliance de recherche universités-communautés (ARUC) sur le thème « Les Canadiens et leurs passés » et est l'auteur d'une quinzaine de livres publiés en solo ou dont il a assuré la codirection. Parmi ces ouvrages figurent notamment *Passer à l'avenir : Histoire, mémoire, identité dans le Québec d'aujourd'hui* (Boréal, 2000; prix *Spirale* de l'essai, 2001) et *Le Québec, les Québécois : Un parcours historique* (Musée de la civilisation et Fides, 2004). Il vient également de publier un essai intitulé *Que veulent vraiment les Québécois? Regard sur l'intention nationale au Québec (français) d'hier à aujourd'hui* (Boréal, 2006).

M^me^ Sylvia MARTIN-LAFORGE

Sylvia Martin-Laforge possède une vaste expérience dans le secteur public au fédéral et au provincial. Elle s'est impliquée au cours de sa carrière dans un bon nombre de politiques et de programmes, dont la dualité linguistique, l'équité en emploi, la violence contre les femmes et d'autres questions liées à la condition féminine. Elle a également été très active auprès de groupes comme les communautés de langue officielle en situation minoritaire, les groupes de femmes et les collectivités autochtones. Au ministère de l'Éducation de l'Ontario, alors qu'elle était gestionnaire d'un groupe de développement des politiques et des programmes, elle a mis au point et implanté des méthodes d'aide à l'enseignement du français au primaire, au secondaire et au postsecondaire. Depuis janvier 2007, M^me^ Martin-Laforge agit à titre de directrice générale du Quebec Community Groups Network.

M^me^ Lorraine PAGÉ

Le gouvernement a renouvelé pour une période de cinq ans le mandat confié à M^me^ Pagé, qui siégeait déjà au Conseil depuis 2002.

Détentrice d'un baccalauréat en pédagogie et d'un certificat en pédagogie de l'audiovisuel, Lorraine Pagé a été enseignante au secondaire et au primaire à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM). En 1985, elle est élue à la présidence de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal et accède trois ans plus tard à la présidence de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), devenant ainsi la première femme présidente d'une centrale syndicale au Québec. Elle occupera ce poste jusqu'en 1999 et sera, par la suite, directrice des communications jusqu'en 2003. Elle a été lauréate en 1987 du prix Chomedey-De Maisonneuve et récipiendaire, en 1990, de l'Ordre des francophones d'Amérique. Elle agit maintenant comme consultante ainsi que comme conférencière à l'Université du troisième âge de l'Université de Sherbrooke.

La composition du Conseil se complète de M. Roger Plamondon (2002-2007) et de M. Conrad Ouellon, président (2005-2009).

Travaux de recherche

Orientations des travaux de recherche du Conseil pour les prochains mois

Les membres du Conseil supérieur de la langue française prévoient remettre, au cours du mois de juin, un avis sur la situation linguistique à M^me^ Christine St-Pierre, ministre responsable de la Charte de la langue française. Le Conseil entend faire porter l'essentiel de son avis sur les points suivants :

- la situation actuelle du français au Québec;
- l'intégration et la francisation des immigrants en milieu de travail, notamment dans les petites et moyennes entreprises (moins de cinquante employés);
- la francisation de base des immigrants;
- l'apprentissage du français à l'école par les jeunes immigrants du primaire et du secondaire.

La rédaction de cet avis fait partie du plan de travail du Conseil pour les prochains mois et fait suite à la publication récente, par l'Office québécois de la langue française, du *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*. S'appuyant principalement sur les résultats du chapitre 2 de ce rapport, « La langue et l'immigration », et du chapitre 4, « L'utilisation du français au travail », l'avis tiendra compte également des données que Statistique Canada a publiées le 4 mars 2008. Une analyse sommaire de ces études révèle que l'usage du français au travail est demeuré stable à Montréal de même que dans l'ensemble du Québec, et qu'il a augmenté très légèrement chez les immigrants ou les allophones arrivés depuis le milieu des années quatre-vingt.

Ces données laissent entendre que les actions visant à faciliter l'intégration des immigrants ont donné jusqu'ici des résultats encourageants. Elles indiquent, par contre, qu'il faut accroître considérablement ces mesures si l'on veut relever pleinement le défi de l'intégration. Le Québec est arrivé à un stade où il doit tout mettre en œuvre pour intégrer en français, le plus rapidement possible, les nouveaux arrivants. En effet, si les immigrants ne parviennent pas à acquérir une maîtrise suffisante du français, ils risquent de se buter à des obstacles majeurs sur le marché du travail. L'intégration linguistique vise un objectif : accroître la cohésion sociale par l'utilisation d'une langue commune. Mais, en même temps, la connaissance d'une langue ne garantit pas à elle seule l'intégration. Il faut conséquemment modifier notre façon d'aborder la question de l'intégration et de la cohésion sociale. Conscients de ces grands enjeux, les membres du Conseil ont donc choisi d'aborder la question de l'intégration en français comme premier sujet pour la rédaction d'un avis, par souci d'efficacité, mais surtout parce qu'ils estiment que, même si la question demeure difficile et délicate à traiter, elle se révèle d'une extrême importance dans le contexte actuel. Cet avis contiendra en outre des recommandations visant à accroître l'usage du français en public, ce qui constitue l'objectif premier de la Charte de la langue française.

Par ailleurs, dès l'automne, le Conseil poursuivra sa réflexion sur d'autres thèmes étudiés dans le rapport de l'Office québécois de la langue française, notamment la langue au travail, la maîtrise et la qualité de la langue, les rapports entre langue d'usage à la maison et langue d'usage public.

Le texte du prochain avis sera publié en ligne à la fin du mois de juin. Pour être avisé automatiquement des nouvelles publications du Conseil, vous pouvez vous abonner à notre liste d'envoi. Le formulaire d'abonnement est accessible sur le site Internet **www.cslf.gouv.qc.ca**.

Le français et les jeunes

Le 5 juin prochain, le Conseil rendra public le rapport issu de l'étude « Le français et les jeunes » rédigé par la chercheuse Nathalie St-Laurent. Le document s'articule autour de cinq grands thèmes :

- représentation de la situation linguistique;
- maîtrise de la langue française et norme;
- langue d'usage au travail;
- langue d'usage public;
- identité québécoise.

Il offre une synthèse des propos tenus par 93 jeunes francophones, anglophones et néo-québécois, âgés de 23 à 35 ans, réunis par l'équipe de recherche dans douze groupes de discussion.

Avant de publier la version finale du rapport, l'équipe de recherche s'est imposé un processus de validation auprès de douze jeunes qui ont participé aux rencontres. Ces jeunes ont reçu, en février dernier, une copie du document de travail et ont été invités à émettre leurs commentaires. Ils ont ensuite participé, le 8 mars, à une journée de travail visant à formuler des recommandations qui, à l'issue de cette recherche, seront adressées au Conseil.

Enfin, les jeunes ayant participé aux groupes de discussion ont été invités en avril à commenter et à bonifier les recommandations dans un forum de discussion virtuel. Le public pourra prendre connaissance du rapport final de cette étude dès le 23 mai sur le site Internet du Conseil au **www.cslf.gouv.qc.ca**.

Plans d'action

Plans d'action gouvernementaux en vue d'assurer la francisation des immigrants et la promotion de la langue française

Au cours des dernières semaines, le gouvernement du Québec a procédé à quatre annonces majeures relativement à la langue française au Québec. Touchant les secteurs de la culture, de l'éducation, de l'immigration et de l'emploi, les plans d'action présentés totalisent un investissement de près de 80 millions de dollars pour assurer la francisation des immigrants et la promotion de la langue française. Voici un résumé du contenu de ces plans d'action.

Langue et culture

Le plan du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine comporte trois grandes orientations :

1) donner un nouvel élan à la francisation des entreprises;
2) promouvoir l'utilisation de la langue française dans les commerces afin de mieux servir les consommateurs;
3) valoriser l'utilisation d'une langue de qualité ainsi que la richesse et la vitalité de la langue française au Québec.

Les mesures visent principalement à renforcer la francisation des entreprises de moins de cinquante employés, en augmentant de vingt personnes le personnel de l'Office québécois de la langue française; à aider les entreprises à franciser leur matériel informatique; à organiser une campagne publicitaire axée sur l'importance pour les entreprises et les consommateurs de faire du commerce en français, en particulier à Montréal; à promouvoir l'offre de jeux vidéo en français; à réaffirmer le rôle d'exemplarité du gouvernement dans la promotion du français; à promouvoir les programmes et les outils de francisation mis à la disposition du public; à diffuser de l'information sur la langue française auprès des jeunes adultes et du grand public; à soutenir les manifestations culturelles célébrant la vitalité de la langue française.

Accédez à la présentation complète des mesures sur le site du Secrétariat à la politique linguistique au **www.spl.gouv.qc.ca**.

Éducation

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport présente un plan d'action incluant une série de 22 mesures pour l'amélioration du français à l'enseignement primaire et secondaire. Ce plan fait suite aux recommandations du rapport du Comité d'experts sur l'apprentissage de l'écriture, d'ailleurs présidé par Conrad Ouellon, président du Conseil. Les mesures peuvent être regroupées autour de cinq grands axes : 1) valoriser le français à l'école; 2) revoir les programmes de français; 3) mieux évaluer les connaissances acquises par les élèves en français; 4) accroître la formation des enseignants; 5) renforcer les mesures de soutien. À cela s'ajoutent le renouvellement du Plan d'action pour la lecture, et l'embauche de bibliothécaires et de conseillers pédagogiques.

Le *Plan d'action pour l'amélioration du français à l'enseignement primaire et secondaire* peut être consulté sur le site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au **www.mels.gouv.qc.ca**.

Immigration

Les mesures proposées par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles visent à assurer une meilleure coordination des actions gouvernementales tout en permettant d'accroître la portée et l'efficacité des actions de francisation et d'intégration des immigrants. Les objectifs poursuivis sont de permettre à un plus grand nombre de personnes d'avoir accès à des cours de français, d'offrir des cours de français spécialisés dans certains domaines professionnels, de faciliter l'apprentissage du français le plus tôt possible dans le processus d'immigration, de rendre cet apprentissage accessible sur Internet et d'améliorer le processus d'évaluation des compétences en français par l'utilisation de tests standardisés.

Consultez la brochure *Enrichir le Québec. Franciser plus, intégrer mieux* sur le site du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles au **www.micc.gouv.qc.ca**.

Emploi et solidarité sociale

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale propose, pour sa part, de mettre en œuvre un Pacte pour l'emploi. L'un des objectifs majeurs de ce pacte est de faire en sorte que les entreprises puissent offrir une formation en français aux personnes dont la maîtrise insuffisante de la langue demeure un obstacle à leur intégration au marché du travail.

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale affiche son Pacte pour l'emploi à l'adresse **www.mess.gouv.qc.ca**.

Ordre des francophones d'Amérique et Prix du 3-Juillet-1608

Le 12 mars dernier, au cours d'une cérémonie sobre et remplie d'émotion, s'est déroulée à l'hôtel du Parlement de Québec la trentième remise de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix du 3-Juillet-1608, sous la présidence d'honneur de M^me^ Christine St-Pierre, ministre responsable de la Charte de la langue française. Reconnus comme la plus vieille décoration remise par le gouvernement du Québec en plus d'être une haute distinction au sein de la francophonie, les insignes de l'Ordre ont été décernés à cinq Canadiens et Canadiennes, à un Américain et à un Danois ayant participé au rayonnement et à la promotion de la langue de l'Amérique française. Le Prix du 3-Juillet-1608, commémorant la fondation de Québec par Samuel de Champlain et rappelant l'importance historique de la ville de Québec pour les francophones d'Amérique, a quant à lui été décerné à l'Association québécoise des professeurs de français.

« Par la remise de toutes ces distinctions, le Conseil veut faire ressortir l'admirable continuité qui existe entre l'action des récipiendaires et des lauréats et celle d'une collectivité francophone dynamique qui tient à conserver et à développer sa langue. Ce geste a valeur d'inspiration, en particulier pour ceux qui nous succéderont et qui devront, et sauront, relever de nouveaux défis », a déclaré Conrad Ouellon, président du Conseil supérieur de la langue française et de l'Ordre des francophones d'Amérique.

Fait particulier cette année, la coïncidence entre les quatre cents ans de la ville de Québec et le trentième anniversaire du Conseil a conféré à la cérémonie une teinte particulière.

« Pour la première fois, [cet honneur] est remis à une personne du monde des affaires, l'année du trentième anniversaire de l'Ordre des francophones d'Amérique. [...] En cette année du quatre centième anniversaire de Québec, je me sens particulièrement privilégiée de recevoir cet insigne », a déclaré Diane Blais, récipiendaire dans la catégorie Québec.

« Je désire remercier le Conseil supérieur de la langue française du Québec pour cette distinction si significative à mes yeux en cette année du quatre centième anniversaire de la ville de Québec », a dit René Cormier, récipiendaire pour la catégorie Acadie.

D'ailleurs, l'élégance et la sensibilité des discours des récipiendaires ont largement contribué à l'ambiance particulière de cette fête. Nous vous invitons d'ailleurs à lire leurs allocutions sur le site Internet du Conseil dans la rubrique « Prix et distinctions ».

Notices biographiques des récipiendaires

Diane BLAIS, Québec

M^me^ Diane Blais est associée et directrice des services de traduction et de communication au sein de la société d'experts-comptables Ernst & Young. Depuis le début de sa carrière, elle s'est investie dans le développement d'un service de traduction et de communication qui s'impose dorénavant comme chef de file à l'échelle internationale pour sa production de documents types en français.

La plus importante réalisation de M^me^ Blais est la fondation l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec en 1992. Convaincue que ces derniers ont un important rôle à jouer dans l'emploi et le rayonnement d'une langue française de haute qualité, M^me^ Blais a chaudement lutté pour la création de cet ordre professionnel et en a assuré la présidence au cours des deux premières années. Elle est par la suite devenue membre du Conseil interprofessionnel du Québec. En 1992, elle a participé à l'inauguration de la première Journée mondiale de la traduction à Ottawa, en plus de présider, de 1994 à 1996, le Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada.

Jacques LAURIN, Québec

Docteur en linguistique diplômé de l'Université de Strasbourg, M. Jacques Laurin est bien connu du public, qui a pu tirer profit durant vingt ans de ses chroniques à la radio et à la télévision. Professeur de français pendant trente ans, directeur général du Conservatoire Lassalle de 1985 à 1995, il a aussi occupé diverses fonctions prestigieuses aux Éditions de l'Homme. Conseiller en communication reconnu, il a travaillé dans de grandes stations de télévision, en plus d'être président du jury québécois de la Dictée de Bernard Pivot, membre du jury de la Dictée des Amériques ainsi que de la Dictée Paul-Gérin-Lajoie.

Éminent pédagogue, M. Laurin a fait durant toute sa carrière un travail d'éducation populaire; entre 1970 et 2007, il a publié une dizaine d'ouvrages sur le français, et tous ont obtenu un vif succès. Depuis 2000, il enseigne chaque été à l'Université Fu Jen de Taipei, en République de Chine.

Notices biographiques des récipiendaires *Suite*

René CORMIER, *Acadie*

Diplômé en musique de l'Université du Québec à Montréal et formé à l'École internationale de théâtre Jacques Lecoq à Paris, M. René Cormier a multiplié les expériences professionnelles à titre de directeur artistique, de metteur en scène, de compositeur, d'acteur, d'animateur et de musicien. Il a aussi assuré la direction artistique et générale du Théâtre populaire d'Acadie de 1993 à 2005 et a contribué à la naissance de nombreux organismes culturels, notamment l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick et le Centre culturel de Caraquet.

Son engagement indéfectible envers la communauté francophone acadienne se reflète dans son action communautaire au sein de la francophonie. Il a été président de l'Association des théâtres francophones du Canada de 1994 à 1998, de la Commission internationale du théâtre francophone de 2001 à 2005 et de la Fédération culturelle canadienne-française de 2005 à 2007. Il a également siégé aux conseils d'administration de TV5 Québec-Canada et de la Conférence canadienne des arts.

Depuis 2005, M. Cormier dirige le bureau des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick. Il est en outre le directeur artistique des Grands Rassemblements du Congrès mondial acadien 2009.

Claudette PAQUIN, *Ontario*

Titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Queen's, M^me^ Claudette Paquin est une femme d'affaires franco-ontarienne reconnue.

Après avoir occupé diverses fonctions dans le milieu communautaire francophone et pour le ministère des Services sociaux et communautaires, M^me^ Paquin fait son entrée à TVOntario en 1990. Dix ans plus tard, elle est nommée à la direction de la chaîne publique éducative de langue française TFO, alors gérée par l'agence anglophone TVOntario. En avril 2007, le gouvernement ontarien accorde la pleine autonomie à la chaîne française TFO et crée, pour ce faire, l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario. La direction générale de cet organisme est alors confiée à M^me^ Paquin. TFO est aujourd'hui un producteur et un diffuseur d'émissions éducatives et culturelles de réputation internationale dont les contenus sont utilisés dans toute la francophonie.

Jeanne LEBLANC, *Ouest canadien*

Native du Québec mais installée en Saskatchewan depuis l'âge de vingt ans, M^me^ Jeanne Leblanc a œuvré tout au long de sa vie pour doter les francophones de la Saskatchewan d'organisations communautaires.

Après avoir mis sur pied un premier organisme regroupant des femmes canadiennes-françaises dans la municipalité de Zenon Park, M^me^ Leblanc a fondé la Fédération des femmes canadiennes-françaises du nord de la Saskatchewan.

En 1983, elle oriente ses efforts vers le troisième âge en fondant la Fédération des aînés fransaskois, qui compte aujourd'hui treize clubs affiliés. Sous son influence, le programme canadien Nouveaux Horizons pour les aînés, qui finance des projets communautaires destinés aux personnes âgées, a accepté de franciser son bureau de Regina. Ces efforts valent par la suite à M^me^ Leblanc d'être nommée au conseil d'administration de l'Association internationale francophone des aînés.

Albert VALDMAN, *Amériques*

Éminent docteur en linguistique française, diplômé de l'Université Cornell, le professeur Albert Valdman a dédié sa carrière exceptionnelle à la langue française d'Amérique du Nord. Ne pouvant accepter que les variétés de français parlées par les millions de francophones d'Amérique soient considérées comme inférieures à d'autres variétés de français, il a consacré son énergie à en étudier les caractéristiques et à plaider pour leur reconnaissance.

Le professeur Valdman est à l'origine de la création du plus grand centre de recherche des États-Unis sur les français nord-américains, à l'Université d'Indiana. De plus, il a collaboré à la rédaction de nombreux articles et ouvrages portant sur l'enseignement du français de même qu'à l'organisation de nombreux colloques internationaux qui ont permis aux français d'Amérique d'être reconnus. Il a également été vice-président, puis président de la prestigieuse Association américaine des professeurs de français de 1991 à 1998.

Lars DAMKJAER, *autres continents*

Très tôt dans sa carrière, le professeur danois Lars Damkjaer se prend de passion pour la langue française, ce qui le pousse naturellement à s'intéresser au Québec. Il ne tarde pas par la suite à vouloir faire connaître la culture et la littérature québécoises à ses compatriotes danois. D'abord professeur titulaire au lycée de Soldrod en 1979, puis chargé de cours de français à l'Université pédagogique du Danemark de 1988 à 1995, il est ensuite nommé inspecteur général du français au ministère de l'Éducation du Danemark en 1995. À l'été 2004, il est promu inspecteur de l'enseignement auprès des Écoles européennes.

Par la rédaction de nombreux ouvrages consacrés à l'enseignement du français, par la création d'émissions de radio et de télévision et par la publication d'articles, le professeur Damkjaer a contribué à faire découvrir les réalités et la culture québécoises au peuple danois. Une des grandes réalisations de sa carrière demeure la mise en place, en 1987, d'un programme de stages bisannuels ayant permis, jusqu'à ce jour, à plus de trois cents Danois enseignant le français d'être en contact direct avec le Québec, son peuple et sa culture.

Association québécoise des professeurs de français

Association québécoise
des professeurs de français
www.aqpf.qc.ca

Fondée à Montréal en 1967, l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) regroupe des intervenants du milieu de l'enseignement du français; les membres y adhèrent librement, quel que soit l'ordre d'enseignement auquel ils sont rattachés ou leur sphère d'activité. Au fil des ans, l'Association a maintenu le cap sur sa mission première, qui est de défendre et de promouvoir la langue française ainsi que de veiller à la qualité de son enseignement.

Depuis sa création, l'Association vise un objectif principal, soit celui de contribuer au progrès de l'enseignement du français. D'un dynamisme remarquable, elle use de plusieurs moyens pour y parvenir, notamment grâce à la revue *Québec français*, à la recherche, à la diffusion d'information et à l'organisation de diverses activités, dont des journées de réflexion, des colloques, des congrès et un concours de poésie.

Depuis quarante ans, l'Association s'engage pédagogiquement, socialement et politiquement dans la défense et la valorisation de la langue française au Québec, et met en œuvre des moyens pour faire connaître la culture québécoise et la francophonie. Son rayonnement s'étend au-delà des frontières québécoises, favorisant l'enseignement de la littérature québécoise dans toute la francophonie.

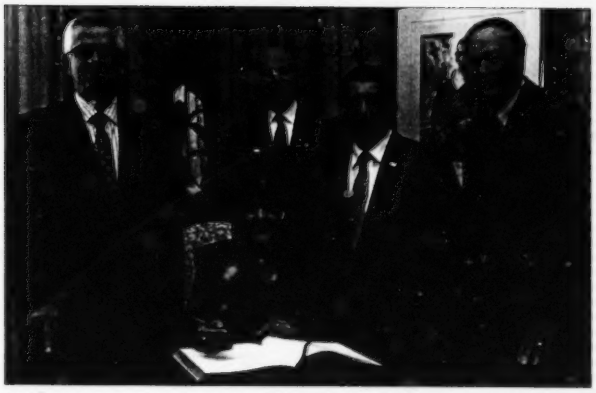

Photo prise lors de la signature du livre d'or de la ville de Québec. Dans l'ordre habituel : M. Conrad Ouellon, président du Conseil supérieur de la langue française, Mme Arlette Pilote, présidente de l'Association québécoise des professeurs de français, Mgr Herman Giguère, Supérieur général du Séminaire de Québec, M. Régis Labeaume, maire de Québec, M. Denis Brière, recteur de l'Université Laval.

Signature du livre d'or de la Ville de Québec

M. Régis Labeaume, maire de Québec, a accueilli le 12 mars dernier les récipiendaires de l'Ordre des francophones d'Amérique et les lauréats du Prix du 3-Juillet-1608 et du prix Émile-Ollivier pour la signature du livre d'or de la Ville.

Ont également pris part à la cérémonie les représentants de deux institutions qui sont à la source de la vie française en Amérique. M. Denis Brière, recteur de l'Université Laval, et Mgr Herman Giguère, supérieur général du Séminaire de Québec, ont ainsi saisi l'occasion de féliciter les récipiendaires et les lauréats.

Félicitations aux récipiendaires et aux lauréats !

À l'arrière, les récipiendaires et lauréats. À l'avant, nos invités d'honneur, M. Benoît Pelletier, ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Mme Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Conrad Ouellon, président du Conseil supérieur de la langue française, M. Régis Labeaume, maire de Québec.

Prix et distinctions

Prix Émile-Ollivier

Le 12 mars dernier, le Conseil supérieur de la langue française, en collaboration avec le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, a remis le prix Émile-Ollivier à M^me^ Andrée Christensen pour le roman *Depuis toujours, j'entendais la mer*, publié aux Éditions David.

L'œuvre d'Andrée Christensen se distingue par sa grande inventivité. Ce premier roman se démarque par une impressionnante complexité de composition et par une densité émotive saisissante qui puise sa source à travers les images fortes et belles inspirées des paysages brumeux des mers du Nord.

Originaire de Vanier, en Ontario, Andrée Christensen a publié onze recueils de poésie, un récit, cinq traductions littéraires et cinq livres d'artistes avec des collaborateurs du domaine des arts visuels de l'Ontario et du Québec. Certains de ses ouvrages ont été traduits en anglais et en roumain. Sa sensibilité artistique s'étend également à l'art de la photographie, du collage et des jardins.

Résumé de l'œuvre primée

Un énigmatique carnet. Un cousin ignoré d'une petite île de la mer du Nord. D'entrée de jeu, intrigué, le lecteur se laisse entraîner par la narratrice dans le monde sombre et mystérieux de l'archéologue danois Thorvald Sørensen, dont la naissance tragique sera suivie d'une enfance pour le moins insolite auprès de ses parents adoptifs, Ingelise et Erland. Elle, aveugle de naissance, dans le secret de la nuit, initie l'enfant à la beauté envoûtante de la musique; lui, embaumeur et artiste, qui consacre sa vie à perpétuer la mémoire des morts, l'initie plutôt aux rites funéraires. Après une surprenante découverte de l'amour physique survient dans la vie de Thorvald une femme sans nom. Leur lien profond le façonnera à jamais, jusqu'à sa mort. Une mort belle, longuement mûrie et librement consentie.

Prix et distinctions

Prix Raymond-Charette et Jules-Fournier

À l'occasion du congrès annuel de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, le 24 novembre 2007, le Conseil supérieur de la langue française a remis deux prix soulignant la qualité de la langue dans la presse écrite et électronique québécoise.

Le prix Jules-Fournier a été décerné à M^me^ Valérie Borde, vulgarisatrice scientifique et collaboratrice régulière au magazine *L'actualité*. Les membres du jury ont été impressionnés par sa capacité à user d'un vocabulaire à la fois riche et accessible ainsi que par son style accrocheur et créatif, continuellement réinventé. Le jury a également souligné son talent à vulgariser avec rigueur des sujets scientifiques variés.

Le prix Raymond-Charette, quant à lui, a été remis à M. Hugues Poulin, journaliste pour la radio de Radio-Canada, qui s'est démarqué par son talent à évoquer des situations en mariant texte concis et bande sonore suggestive. Le journaliste possède en plus un style narratif élégant et utilise un niveau de langue facilement compréhensible.

Au cours de son allocution devant les quelque trois cents personnes présentes dans la salle, le président du Conseil, M. Conrad Ouellon, en a profité pour adresser un message aux journalistes québécois : « Le Conseil supérieur de la langue française croit qu'une langue de qualité est une langue qui se démarque par sa clarté, par sa précision, par sa correction. [...] Le Conseil tient à souligner la haute qualité de la langue française que vous utilisez. Il reconnaît également la volonté générale des organes de presse et des directions des médias électroniques d'assurer et d'améliorer la maîtrise de la

langue. En décernant les prix Jules-Fournier et Raymond-Charette, nous voulons reconnaître votre maîtrise de la langue française. Mais nous tenons aussi à vous dire que votre travail de communicateur, en nécessaire contact avec un public, fait de vous, que vous le souhaitiez ou non, des agents de transmission d'une langue française de qualité. »

Les gagnants ont reçu une bourse de 5 000 $ et un parchemin calligraphié soulignant leur mérite. Les notes biographiques des lauréats sont présentées sur le site Internet du Conseil.

« Aperçu de la francisation à temps partiel des immigrants dans les milieux communautaires à Montréal, en 2004-2005 », par Valeria Valderrama-Benitez

À la suite de l'avis publié en 2005 par le Conseil supérieur de la langue française sur la langue de travail, qui mettait en évidence des problèmes liés à la francisation de la main-d'œuvre immigrante, il a été jugé utile d'approfondir le sujet en procédant à une analyse qualitative de la francisation des personnes immigrantes. Une étude dont l'objectif est d'analyser le processus de francisation à temps partiel des immigrants à Montréal, en 2004-2005, tel qu'il a été effectué par les organismes communautaires œuvrant auprès des personnes immigrantes, a donc été publiée. L'étude a consisté en des entrevues avec les responsables de la francisation à temps partiel des immigrants au sein des divers organismes. Vous pouvez consulter le rapport sur le site Internet du Conseil dans la section « Publications ».

Trentième anniversaire du Conseil

Le Conseil supérieur de la langue française fête en 2008 son trentième anniversaire. Pour souligner cet événement, une activité spéciale regroupant les anciens membres et les membres actuels du Conseil se déroulera le 23 mai, à Montréal, en présence de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et ministre responsable de la langue française, M^me^ Christine St-Pierre.

Allocutions du président

Au cours des derniers mois, le président du Conseil, Conrad Ouellon, a participé à plusieurs activités à titre de conférencier ou d'orateur invité. Vous pouvez prendre connaissance des allocutions suivantes dans notre site Internet :

- *Quatre cents ans de vie du français au Québec ! Et l'avenir ?* Allocution présentée lors de la Journée internationale de la Francophonie, le 28 mars 2008, à la chambre ECOSOC des Nations Unies, à New York.
- Présentation orale du président devant la Commission de la culture, le 18 mars 2008, au parlement de Québec.
- *Les accommodements raisonnables et l'aménagement linguistique.* Allocution présentée le 13 mars 2008, à l'Université de Moncton.
- Discours à l'occasion de la cérémonie de remise de l'Ordre des francophones d'Amérique, du Prix du 3-Juillet-1608 et du prix Émile-Ollivier, le 12 mars 2008, au parlement de Québec.

Le Conseil supérieur de la langue française, 1978-2008

À l'occasion de son trentième anniversaire, le Conseil supérieur de la langue française présente une publication qui jette un éclairage particulier sur les grands événements, débats, prises de position, avis et travaux de recherche qui ont marqué en profondeur la vie de l'organisation, de sa création, en 1978, jusqu'à aujourd'hui. Les textes couvrant les deux premières décennies, rédigés en 1998 par Gérard Lapointe, avaient déjà été publiés à l'occasion du vingtième anniversaire du Conseil. Les événements de la dernière décennie ont été recensés par Yvan Lajoie, agent de recherche au Conseil, et ajoutés à la première publication. La nouvelle édition du document sera lancée officiellement au moment de l'activité anniversaire prévue le 23 mai. Elle sera par la suite publiée dans le site Internet du Conseil.

Portrait global de la jeunesse québécoise

En complémentarité avec l'enquête « Le français et les jeunes » menée par le Conseil, un document synthèse a été commandé à l'INRS-Urbanisation, Culture et Société pour tracer un portrait global de la jeunesse québécoise et décrire les réalités socioéconomiques, culturelles et sociolinguistiques actuelles particulières dans lesquelles les jeunes d'aujourd'hui évoluent. Ce document, rédigé sous la direction de Madeleine Gauthier, chercheuse responsable de l'Observatoire Jeunes et Société, inclut des données statistiques ainsi que les principales interprétations des chercheurs concernant les divers aspects de la vie sociale des jeunes âgés de 25 à 34 ans. Il sera publié dans notre site Internet le 5 juin.

Pour s'abonner à la liste de diffusion électronique

Tel que nous vous l'annoncions à la une, il s'agit de la dernière publication papier du Bulletin du Conseil. Pour recevoir l'information du Conseil, vous devez maintenant vous inscrire à la liste de diffusion électronique en remplissant le formulaire qui se trouve dans notre site Internet au **www.cslf.gouv.qc.ca**.

Vous pouvez également nous faire parvenir un courriel à **abonnement@cslf.gouv.qc.ca** en mentionnant vos nom et prénom de même que l'adresse de courrier électronique où vous désirez recevoir le bulletin.

Cette liste servira à diffuser le bulletin du Conseil et à aviser les abonnés de la publication de nouveaux documents sur notre site.

Pour ne manquer aucune information du Conseil, nous vous conseillons de vous inscrire à la liste de diffusion électronique AVANT LE 5 JUIN 2008.

Adresser vos demandes ou commentaires à :

Marie-Andrée Mill

Responsable des communications
Conseil supérieur de la langue française

800, place D'Youville, 13e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

Téléphone : 418 643-2956
Télécopieur : 418 644-7654

Courriel : marie-andree.mill@cslf.gouv.qc.ca

Le Conseil supérieur de la langue française a pour mission de conseiller le ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française sur toute question relative à la langue française au Québec.

Le Conseil supérieur de la langue française est composé de huit membres, nommés par le gouvernement.

Ces membres sont :

M. Conrad **Ouellon**,
président

M. Delfino **Campanile**,
organisateur communautaire

M. Winston **Chan**,
chiropraticien

Mme Mélanie **Joly**,
conseillère en relations publiques

M. Jocelyn **Létourneau**,
historien

Mme Sylvia **Martin-Laforge**,
directrice générale du QCGN

Mme Lorraine **Pagé**,
présidente du jury des prix

M. Roger **Plamondon**,
consultant

Le *Bulletin du Conseil supérieur de la langue française* paraît habituellement 1 fois l'an. Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et les idées émises ne sont pas nécessairement celles du Conseil.

Conception graphique
Perfection Design

Mise en pages et édition électronique
Interscript

Impression
JB Deschamps

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec,
1998 ISBN 2-550-33282-2

Reproduction autorisée avec mention de la source.

Conseil supérieur de la langue française
Québec

Port de retour garanti

Numéro d'enregistrement de la Société canadienne des postes 40005655